

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Compt. n° 11
Lyon

FRANC PARLER

Hosanna ! réjouissons-nous ; le temps des grandes réformes est arrivé : la Chambre vient de nommer une Commission !

Une Commission, dites-vous ? Parfaitement, une Commission de vingt-un membres, chargée d'examiner la proposition Boysset sur l'abrogation du Concordat !

Que l'on ose se plaindre que nos honorables ne travaillent pas. Nous avons une Commission de plus !

Et après ? Après, mon Dieu, cette Commission se réunira, cette Commission discutera, cette Commission entendra les uns et les autres, cette Commission fera un rapport, et l'abrogation du Concordat ira rejoindre tous les projets stériles, toutes les propositions mal emmanchées qui s'accumulent dans les archives de la Chambre, sous la poussière des greniers et sous la morsure des rats tenant conseil, au milieu de ces nobles paperasses.

Nous ne voudrions décourager personne, ni jeter le discrédit sur les excellentes intentions de nos députés, mais il faut bien reconnaître que, si ces messieurs sont pleins d'ardeur, ils semblent tenir pour le dernier de leurs soucis, la nécessité de mettre au monde un projet viable et susceptible de fournir carrière.

Le besoin d'abroger le Concordat se faisait-il sentir présentement, d'une manière impérieuse ?

A supposer que cette mesure s'imposât, M. Boysset et ses amis ont-ils pris le bon chemin pour atteindre leur but ?

Il y aurait enfantillage à le soutenir. M. de Freycinet l'a si bien compris, qu'il s'est contenté de répondre d'un air indifférent : — Je ne m'oppose pas à la prise en considération — me réservant sur le fond. Or ce fond est enterré

d'avance, sinon devant la Chambre, tout au moins devant le Sénat qui ne jugera probablement pas qu'il faille bouleverser notre système religieux et concordataire, avant d'avoir pris certaines précautions et certaines garanties, sans lesquelles l'abrogation du Concordat deviendrait plus dangereuse et plus troublante que son existence même.

Ce que nous disons de la proposition Boysset est vrai et sera vrai, pour toutes les autres. Si l'on veut arriver à un résultat utile et pratique, si l'on veut ne pas se traîner indéfiniment dans les ornières où s'embourbent depuis tant d'années, tous nos projets de réforme, il est indispensable que l'on tienne compte des conditions nécessaires pour que ces réformes aboutissent, et prennent place dans nos lois.

La première de ces conditions est le double vote de la Chambre et du Sénat.

Par conséquent, toute proposition faite en dehors d'un accord possible entre nos deux assemblées, devient une chinoiserie inutile et maladroite.

C'est ainsi que la Révision illimitée a été enterrée ; c'est ainsi que tous les autres projets subiront le même sort, s'ils ne sont pas conçus avec plus de maturité et de réflexion.

Eh bien, l'heure n'est-elle pas venue de renoncer à ces conflits, inévitables sans doute, avec un Sénat réactionnaire et clérical, mais qui, aujourd'hui, ne seraient qu'une preuve de ridicule entêtement et de sottise intransigeance ?

Est-il impossible, qu'avant de porter un projet de loi, ou une proposition de réforme à la tribune, les membres de nos deux Chambres se mettent à peu près d'accord, sinon sur le détail, tout au moins sur les grandes lignes de ces propositions ou de ces projets ?

Non seulement cela est possible, mais cela est nécessaire, car en dehors de ce

mode d'action, de cette entente commune, nous continuerons à piétiner sur place et à patauger dans le gâchis des commissions et des sous-commissions dont l'origine remonte à la tour de Babel.
JACQUES BARBIER.

LES GRÈVES & L'EXTRÊME-GAUCHE

Messieurs les voyageurs de l'extrême-gauche ne se tiennent pas pour battus. Cependant, leur fiasco de Bessèges aurait dû suffire. Il était difficile de revenir plus piteusement et avec un plus navrant échec. Partis de Paris, pour se mêler de ce qui les regardait très peu, arrivant en vrais étourneaux parisiens, au milieu d'une grève du Languedoc, ils avaient été insultés par les meneurs de la coalition, qui n'entendaient pas qu'une parole de conciliation intervint auprès des ouvriers. La grève — répétons-le hautement — n'était pas motivée ; elle était suscitée par d'inavouables agents et de ténébreuses influences, où la question sociale et ouvrière n'était qu'un leurre pour duper d'ignorants ouvriers. La troupe est arrivée afin de permettre aux vrais travailleurs de travailler : le lendemain, la grève avait pris fin. — Mais auparavant, la députation parisienne fortement invectivée par le compère Fournière et ses amis, était remontée en chemin de fer, rengainant les pacifiques discours du pacifique M. de Lanessan et rentrant dans Paris avec la satisfaction d'avoir assez bruyamment tiré son pétard électoral, pour que les purs de Belleville et des Batignolles se déclarassent contents de leurs infatigables représentations.

Il paraît cependant, que cette promenade platonique ne suffisait pas. Voilà que M. de Lanessan veut continuer la petite fête par une interpellation. Sur quoi ? Sur la grève, parbleu !

Et à M. Lanessan se joint le farouche Desmons, et au farouche Desmons, l'intraitable Clémenceau.

Ces Messieurs qui font bien meilleure figure, à la tribune, qu'autour des puits de mines s'élèvent hautement contre l'envoi de la force armée, et ne comprennent pas que le gouvernement se permette d'intervenir entre les débats pacifiques des ouvriers et des patrons.

Pacifique est de plus en plus joli ; on sait que « pacifique » consistait à détruire les ven-

tilateurs et à condamner à une mort certaine des centaines de mineurs.

Mais il paraît que cette tentative est une fable : MM. Lanessan, Desmons et Clémenceau n'ont rien vu, rien entendu : ni les provocations, ni les menaces, ni les vociférations, ni les promenaes avec le drapeau noir et le drapeau rouge.

Ah pardon, pour le drapeau rouge, c'est le sous-préfet qui est coupable ! Il a eu tort ce sous-préfet, d'arracher le drapeau rouge et de gêner la manifestation.

Tas de farceurs ! Mais si tout était si pacifique que cela, pourquoi n'êtes-vous pas restés, illustres députés ? Pourquoi avez-vous pris subitement le train, en constatant votre impuissance et votre... timidité ?

La Chambre a jugé que ces fanfaronnades étaient ou moins tardives, et trois cents voix de majorité ont renvoyé Lanessan, Desmons et Clémenceau — sur le pont de Bessèges.

Toujours le Krack

Sujet fastidieux, mais dont l'actualité menace de durer longtemps encore, avec d'autant plus de raison que les semaines se passent sans apporter la moindre éclaircie dans la situation. Au contraire. Plus on va, plus on s'embourbe.

Et comme si ce n'était pas assez du gâchis présent, voici qu'on annonce un gâchis futur, avec l'émission de l'Union Nouvelle que prétend maintenir le syndicat de la faillite.

L'émission est-elle valable, ne l'est-elle point ?

Tous les jurisconsultes, tous les avocats s'agitent autour de cette grosse question. On consulte les recueils de droit, on épeluche le Code, on scrute les gros livres, on secoue la poussière des Barthole et des Cujas... Et après ?

Ce qui nous frappe surtout dans cette bataille de texte, c'est que l'on se bat à peu près dans le vide, sans autre enjeu que la gloire d'avoir gagné un procès et sauvé un principe. Car pour le reste, il n'y faut pas songer.

En toutes choses, on doit considérer la fin, dit le bonhomme.

Or, la fin de tous ces grands débats judiciaires nous paraît aboutir fatalement à zéro francs, zéro centimes.

Supposé pour un instant que l'Union Nouvelle s'émette. Voilà cent cinquante millions de titres sur le marché, à moins que ce ne soit deux cents millions.

ANGLETERRE

La situation ne change pas et la température est toujours des plus troublées dans la verte Erin, où les orages sont pour ainsi dire permanents. Pluies d'assassinats, averses de coups de couteaux, grêle de balles. Les ouragans atteignent une intensité telle que leurs effets s'en font sentir bien au-delà du canal Saint-Georges, et jusque dans la ville de Londres, où un grêlon égaré a failli atteindre la reine elle-même.

Nous n'avons pas besoin de dire que les biens de la terre et les récoltes souffrent horriblement de cette inclemence du ciel. Effrayés par les nuages menaçants qui peuvent éclater à chaque instant, les colons Irlandais n'osent ni travailler, ni planter, ni semer ; ils attendent avec anxiété une hausse barométrique dont nous ne voyons pas encore des pronostics probables. Il faudrait pour cela que le firmament se dégageât du côté de la Chambre des Lords et rien ne fait prévoir encore cette éclaircie.

ALLEMAGNE

L'horizon est toujours chargé et il est très difficile, malgré les meilleurs instruments et les plus forts télescopes, de donner des

Feuilleton de la RENAISSANCE

Les Giboulées

La station météorologique installée par la Renaissance au sommet des monts de la Lune (rien de M. André), nous a fait parvenir les indications suivantes sur les giboulées de mars, dans les diverses contrées de l'Europe.

FRANCE

Température générale assez clémente qui ne donne pas de grandes inquiétudes pour les récoltes. On signale à Paris, sur la rive gauche de la Seine, quelques légères averses d'interpellations, mais sans conséquences sérieuses. Le baromètre ministériel se remet vite au beau, après une ondée de Lanessan ou de Clovis Hugues.

Nous en avons encore une giboulée apportée par un courant du Jura et par le député Viette. Ce léger orage, éclatant au-dessus des forti-

fications militaires, a troublé quelque peu la sérénité du genre et l'infailibilité bien connue de l'état-major. Mais le général Billot ayant ouvert un vaste parapluie, a détourné une partie de l'ouragan qui menaçait ses subordonnés, et il n'en restera que quelques flaque d'eau dans les chemins vicinaux soumis aux servitudes.

Seulement, il est à prévoir que les mêmes incidents météorologiques peuvent se représenter incessamment et venant, cette fois, non-seulement du Jura, mais de toutes les parties de la France incommodées par les prétentions des ingénieurs militaires. Dans ce cas, la giboulée pourrait dégénérer en trombe et le général Billot fera bien de doubler la dimension de son parapluie, ou plutôt de se munir de caoutchoucs imperméables.

Dans les mêmes régions, et toujours au-dessus du Palais-Bourbon, il y a, à certaines heures de la journée, notamment de deux à six, un brouillard intense dont le principal inconvénient est d'obscurcir les discussions et de répandre une ombre presque impénétrable autour des projets, des décisions et des réformes de nos législateurs. Leur intelligence elle-même est affectée par ces ténèbres que les plus forts becs de gaz ne peuvent dissiper.

Des météorologistes autorisés prétendent qu'on ne peut espérer voir s'évanouir ce

brouillard que sous les rayons de soleil du scrutin de liste.

Dans les départements, rien de très spécial ne s'impose à notre attention.

Lyon continue à barboter dans les fondrières creusées par le terrible ouragan financier du mois de janvier. Les fortunes submergées ne se retrouvent pas, malgré les efforts des plus habiles plongeurs, et l'on ne sait pas encore si les agents de change pourront résister au débordement de leurs créanciers, quoiqu'on n'épargne pour cela ni les bouées de sauvetage ni les perches.

A Villefranche, pluie de proclamations, de professions de foi, de déclarations, de protestations Thiers-Carriez-Million. Les vignerons du Beaujolais n'en semblent pas affectés. Quant au phylloxéra, il est calme.

P. S. N'oublions pas un phénomène extraordinaire qui s'est manifesté récemment à Paris, ville de toutes les surprises. Une averse de nature catologique et d'un parfum sui generis s'est répandue soudainement sur la tête d'un rédacteur du Figaro, aux environs du café Riche. C'est la première fois, de mémoire d'astronome, que le mois de mars s'abandonne à ces fantaisies. Il y a là, du reste, une bizarrerie météorologique excessivement curieuse et l'on casera soumis prochainement à l'Académie des sciences, avec pièces et documents à l'appui.

Qui les prendra ces titres, qui les paiera ces millions ? Les acheteurs ? Mais les uns sont ruinés ju-qu'à la corde, les autres trouveront moyen de dissimuler leur fortune ou leur actif de façon à ne pas payer, deux mille francs, un chiffon de papier.

Les intermédiaires responsables ? Mais à Lyon, ils sont tous en suspension de paiement et ne peuvent pas faire face au quart de leurs engagements actuels.

À Paris, ils ne sont guère logés à meilleure enseigne et, dans tous les cas, la coulisse débitrice de cent quinze millions sautera comme un seul homme, avant d'avoir donné seulement dix pour cent.

Par conséquent : le néant.

Si c'est pour arriver à ce résultat que le syndicat de la faillite se met en campagne, ce ne peut être qu'à la suite d'une gageure ainsi conçue :

Etant donnés deux cents millions de créances, je parie de n'en pas retirer cent écus...

Et le syndicat gagnera, soyez en sûrs ; il aura l'honneur, mais pas l'argent.

En attendant, MM. Bontoux et Feder continuent à être couverts de fleurs par leurs amis.

« Ces honnêtes gens, ces braves financiers, ces cœurs d'or, victimes de la méchanceté républicaine... »

Pourquoi ne pas les proposer tout de suite au prix Monthyon ? Justement l'occasion est propice. On a découvert l'autre jour que certaine rosière était dans une situation plus intéressante que virgineale, vite, qu'on lui substitue les rosiers Bontoux et Feder.

Leurs créanciers seront assez généreux pour fournir la fleur d'oranger, symbole de l'Union Nouvelle, avant l'émission.

Échos de Villefranche

Carriez restant sur le carreau, Thiers et Million sont en présence. Pour qui doit pencher la balance ? Discret avocat du barreau, Million garde un prudent silence ; Thiers agite, hors de son fourreau Son ancien sabre d'ordonnance... Qui va rester sur le carreau ?

Pour le grand combat de dimanche Chacun s'escrime à tour de bras ; Thiers éreinté du haut en bas, Sur Million prend sa revanche. Million, dit-il, a patte blanche, L'est clercal — et moi pas. Pour le grand combat de dimanche Chacun s'escrime à tour de bras.

Qui préférez-vous ? L'un ou l'autre ? Le silencieux ou le bavard ? Thiers est candidat de hasard ; Alors nous faut-il prendre l'autre ? Mais si Million est bon apôtre, Son talent est bien en retard. Voulez-vous mon avis, sans fard ? Je ne prendrais ni l'un ni l'autre.

LE MAIRE DE PARIS

Encore un cheval de bataille de Messieurs les intransigeants parisiens et, ce qui paraît plus invraisemblable, de Messieurs les intransigeants de province.

Il faut à Paris un maire central, tout comme à Lyon ou à Montélimar. L'autonomie communale l'exige, le principe de décentralisation le nécessite et l'avenir de la République en dépend.

renseignements bien précis sur la météorologie germanique.

La bourrasque du nord, apportée par le courant Skobelev, n'a pas été sans jeter un trouble assez violent dans les régions officielles. Ce trouble s'est manifesté par une agitation inusitée de l'atmosphère militaire et par de nombreux roulements de canon — nous voulons dire de tonnerre. Ce dégagement d'électricité s'est pourtant calmé, en présence des avis venus de l'observatoire de Saint-Pétersbourg où la bourrasque Skobelev était signalée comme un incident absolument isolé qui n'engendrait ni n'affectait les hautes régions atmosphériques.

Néanmoins, comme nous le disions plus haut, l'horizon se teinte de nuages presqu'aussi noirs que l'encre d'imprimerie, et l'on est à se demander si les journaux allemands n'ont pas déteint sur le ciel.

Pendant plusieurs jours, une bise aiguë avec des sifflements particulièrement agaçants semblait venir du côté de la Bavière. Mais, vérification faite, ce n'était que les échos de la musique de Richard Wagner.

AUTRICHE

Mauvais mois de mars. Fréquentes giboulées accompagnées de tonnerre et de grêle.

Fort bien : A Lyon comme à Montélimar, il y a un magistrat qui préside — potentiellement électif, aux services municipaux de toute nature. Il a sous la main les pompiers, comme la police. La voirie, de même que l'organisation ou la désorganisation des administrations et des services publics est de son ressort. A lui la surveillance des musées et des bibliothèques, à lui l'entretien, comme aussi la protection des monuments d'utilité générale. La chose est excellente à Lyon et à Montélimar, où l'agencement des mairies intéresse uniquement les Lyonnais et les habitants de cette modeste localité de la Drôme ; où la France s'inquiète peu de savoir comment nous régleçons notre affaire municipale, où l'Hôtel-de-Ville et ses employés constituent les grands pouvoirs publics ; où la subvention de l'opéra est affaire, entre trente Conseillers municipaux et un millier d'habités provinciaux.

Mais est-ce que Paris se trouve dans le cas de la science ou de la plus modeste ville de France ? Est-ce que Paris appartient aux parisiens ou à toute la France ? Est-ce à Paris, ou ailleurs, qu'est le siège du gouvernement national, des ministères nationaux, des collections nationales, des grandes institutions artistiques ou scientifiques nationales, des ambassades internationales, en un mot de tout ce qui constitue, non pas la vie d'une commune mais celle d'un grand peuple apportant le sang de toutes ses artères à un cœur central, Paris, dont l'existence est liée intimement à la féconde circulation du réseau tout entier ?

Et alors, on propose sérieusement au pays tout entier qui envoie à Paris son gouvernement, ses députés, ses sénateurs, les chefs de tous les services et de toutes ses administrations, on propose à la France qui loge à Paris les représentants de toutes les puissances étrangères, qui ont affaire, non pas à la commune parisienne mais à la nation française, on lui propose d'abdiquer tout contrôle, toute surveillance, toute influence dans la police de ce caravansérail politique et de confier ses intérêts les plus chers à la municipalité de Messieurs les Parisiens ?

Pourquoi ? Quelle garantie si sûre nous offrent-ils donc, Messieurs les Parisiens, pour que nous nous mettions sous leur tutelle, et qu'eux seuls président à ce qui est notre chose à nous, vingt fois plus que la leur, puisque nous sommes quarante millions quand ils ne sont que deux millions à peine ?

Si encore ils avaient, depuis de longues années, donné l'exemple constant de la sagesse politique et qu'aucune palinodie n'existât à leur passif, on pourrait, non pas approuver leur étonnante prétention, mais se l'expliquer jusqu'à un certain point.

Mais Messieurs les Parisiens ont passé par bien des couleurs et bien des nuances, du blanc trop blanc, au rouge trop ardent. Nous les avons vus légers, versatiles, allant d'un excès à l'excès contraire, avec la mobilité d'esprit qui est un des traits de leur aimable et brillante insouciance ; et notre histoire depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours, n'est pas pour nous donner grande confiance dans les prétendants à la tutelle nationale.

C'est pour cela que nous redisons aux Parisiens : Obtenez une loi spéciale qui donne à votre municipalité tout pouvoir sur ce qui vous intéresse personnellement, parisiennement, fort bien ; mais quant à vous confier une mairie centrale semblable à celle de nos villes et de nos communes, non pas ! Nous n'entendons vous livrer, pieds et poings liés, ni les services nationaux, ni les intérêts multiples de la capitale d'un grand pays, lesquels risqueraient parfois de s'égarer entre les mains d'un Polonais quelconque.

On signale de nombreuses pertes de récoltes et même des accidents de personnes.

Cet horrible temps vient directement des régions de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le cas, du reste, était prévu et tous les météorologistes doués de quelque compétence, tous les directeurs d'observatoires, tous les astronomes et astrologues n'ont cessé de prédire ces accidents et ces orages, depuis la signature du traité de Berlin.

On a dit et répété sur tous les tons que des troubles aussi dangereux qu'inévitables se manifesteraient, du jour où l'Autriche voudrait imposer sa pression barométrique à des provinces dont l'air ambiant ne saurait s'assimiler aux couches atmosphériques du climat austro-hongrois.

Comme toujours, on s'est moqué des astrologues et l'on a renvoyé à leurs étoiles, et les orages ont éclaté.

Giboulées de mars, dit-on, dans les observatoires officiels. Mais nous craignons fort que ces giboulées de mars ne se prolongent en avril, en mai, en juin et peut-être au-delà. C'est donc une saison perdue pour l'agriculture, et nous ne voyons d'autre récolte possible qu'une récolte de lauriers arrosés de sang.

RUSSIE

Température relativement calme. En dehors de la bourrasque Skobelev dont nous

FEUILLES VOLANTES

Notre police judiciaire s'est-elle piquée d'honneur ? On le dirait, puisque la voilà lancée sur deux pistes sérieuses.

Les assassins présumés, trop présumés peut-être, du vieillard de Chaponost, sont en ce moment sous les verrous, et un mandat d'amener a été lancé contre un individu, fortement soupçonné d'avoir commis le crime de Villeurbanne.

Nous souhaitons vivement que ces préventions prennent corps et qu'il se dégage de l'instruction des preuves assez concluantes, pour établir que, cette fois, la Justice ne s'est pas égarée.

Il est vraiment temps, en effet, de rassurer les honnêtes gens contre des attentats qui se multiplient, au point de dégénérer en épidémie sanglante.

Paris tient la tête naturellement, puisqu'en moins de huit jours, quatre assassinats viennent de s'y commettre en pleine ville, en pleine maison habitée, au milieu même de la population. La province suit de près la capitale, et si cela continuait, nous nous verrions tous obligés de nous barricader dans nos maisons et d'y entretenir un véritable arsenal. On n'osera plus ouvrir sa porte, sans braquer un revolver sur les visiteurs, et les concierges armés jusqu'aux dents, monteront à garde devant les portes d'allées, avec la consigne sévère de ne pas laisser pénétrer un monsieur ou une dame, sans qu'ils exhibent un passeport en règle. Riant perspective qui facilitera énormément les relations sociales.

Es-pérons que l'exécution de quelques scélérats nous délivrera de ces précautions par trop gênantes, et qu'il nous sera possible de vivre avec plus de sécurité que chez les Peaux-Rouges.

Après l'épidémie des assassinats, épidémie de duels. Infinitement moins dangereuse celle-là, car le sang versé dans ces rencontres ne remplirait pas, heureusement, un verre à liqueur.

A Lyon, deux de nos confrères, MM. Peyrouton et Cournot, ont ferrailé longuement sans autre issue tragique que trois blessures légères qui, espérons-le, permettront bientôt à M. Peyrouton de reprendre sa plume.

A Marseille, deux conseillers municipaux qui voulaient se couper la gorge, se sont réconciliés sur le terrain, et les épées ont dû se transformer en fourchettes.

A Grenoble, le maire, M. Edouard Rey, et un conseiller à la cour, M. Teissère, sont allés faire à Genève un petit voyage d'agrément, dont tous deux sont revenus en parfaite santé.

Partout des fanfares belliqueuses, des réparations d'honneur, des flamberges au vent...

Est-ce le printemps qui veut cela ? Probablement. Le sang bouillonne au cerveau comme la sève aux arbres, et les amours propres froissés veulent tout pourfendre. Ne troublons point ces petits exercices, puisque personne au fond, ne s'en porte plus mal.

Si les voyages forment la jeunesse, ils ont l'inconvénient de déformer ou plutôt de dégonfler les porte-monnaie.

Nos honorables, pénétrés de cette vérité, viennent d'obtenir des compagnies de chemins de fer une notable réduction de tarif.

Moyennant cent vingt francs nos législateurs pourront voyager, où il leur plaira.

Ce n'est pas trop cher, et l'on aurait pu

parlons au chapitre de l'Allemagne, le mois de mars n'a pas amené, comme on pouvait le craindre, une recrudescence d'averses nihilistes ou de grêle de bombes.

Est-ce à dire que l'horizon soit complètement rasséréné ?

Non, sans doute, car l'on entend de temps à autre, des grondements lointains médiocrement rassurants.

Toutefois, nous ne voyons pas de variation imminente dans l'état atmosphérique, et si l'air est toujours un peu chargé de picrate, il ne nous semble pas que des explosions soient à redouter, au moins pour la quinzaine.

Dernière heure. — On nous signale un grand vent, soufflant en tempête, qui doit agiter plusieurs pendus au bout de leur potence.

La corde cassera-t-elle ? Espérons le.

ESPAGNE

Légères bourrasques dans les régions gouvernementales, provoquées par une variation diplomatique, courant Andrieux. Ce courant paraissant un peu vif pour la catholique Espagne, quelques grands de la cour ont craint de s'enrhumer et l'on cite même plusieurs duchesses à tabouret, prises d'un éternuement subit. Mais ces petits accidents

sans inconvénient limiter ces permis de circulation aux départements représentés.

Pourvu que les actionnaires ne se plaignent pas d'une diminution de recette.

Maintenant les compagnies garantiront-elles les députés contre les déraillements, sous prétexte qu'ils sont inviolables ?

Il ne faut pas demander l'impossible. Tout au plus pourrait-on s'engager à leur fournir des têtes de bois. Nous en connaissons même que cela ne clangerait pas énormément.



Prêtez-nous vos vingt ans, si vous n'en faites rien.

Tel est le refrain poétique que l'excellent proviseur de notre Lycée scandait, dimanche soir, au banquet des anciens élèves réunis chez Casati.

Or je vous garantis que, ce jour-là, personne n'avait envie de prêter ses vingt ans, car chacun les utilisait et les dépensait fort bien, en franche et cordiale gaité. Loin des soucis de la politique ou du krack financier, vieux et jeunes camarades s'abordaient, le visage souriant et la main tendue, rivalisant d'entrain et de bonne humeur, au souvenir de ces années de jeunesse si promptes à se réveiller, avec une pointe de Champagne.

Après de nombreux toasts portés, renvoyés, acclamés, deux anciens *potaches*, travestis l'un en docteur Italien, l'autre en almée Tunisienne, se sont livrés à une série d'expériences du plus haut intérêt scientifique. Epingle dans le bras, équilibre instable, raideur cataleptique, prédiction de l'avenir, danse du ventre, rien n'y manquait... jamais Donato, Verbach, ni même le savant Chercot n'obtinrent de résultats comparables. Aussi quelle recette de bravos et d'éclats de rire !

Les docteurs R. et G. n'ont pas à s'inquiéter de leur clientèle, si jamais elle les abandonne, leur fortune est faite dans le magnétisme.

ZÈDE.

Le Cas des Agents de change

Un créancier grincheux ayant assigné son agent de change, en déclaration de faillite, le Tribunal de commerce lui a répondu, en le condamnant aux dépens : pas l'agent, le créancier.

La jurisprudence a généralement paru un peu roide. Que le Tribunal de commerce compatisse aux malheurs des agents de change, nous le comprenons sans peine, mais que cette compassion aille jusqu'à condamner leurs créanciers, c'est assurément y mettre de l'exagération.

Et sur quelles lois, sur quels textes, nos juges consulaires se basent-ils pour déclarer que les créanciers sont coupables ?

Sur aucun. Leur bonté d'âme seule les inspire ; leurs considérants sont bourrés de réflexions philosophiques de la plus haute portée, sans doute ; mais le malheur est que cette philosophie ne se trouve pas dans nos codes.

Notez bien que nous ne voulons pas accabler les agents de change ; ils ont été malheureux, d'aucuns diraient imprudents, et nous admettons volontiers que leur situation est digne de ménagements.

Mais ils n'en est pas moins vrai, qu'ils doivent et qu'ils ne payent pas.

Que le moindre épier du coin se trouve dans le même cas, et on n'hésitera pas à lui appliquer toutes les rigueurs du Code de commerce. Aussi nous semble-t-il assez osé de diviser, en deux, la catégorie des débiteurs : les uns soumis à la faillite et les autres exempts de ce petit ennui.

TURQUIE

De la pluie, de la boue, des ornières, un déchaînement de toutes les intempéries ; tel est le triste bilan de mars pour la Turquie. Le soleil d'orient est bien malade et il perdra ses rayons à assainir un pays ravagé par des inondations de créanciers.

ÉGYPTE

Autre guitare, ou plutôt même tonneau percé. Un orage éclatant dans les régions militaires a répandu, sur le sol, une trombe d'officiers et de colonels qui se proposent de labourer la terre avec leurs sabres. Ce nouveau système d'agriculture réussira-t-il ? En attendant, nous ne saurions trop engager les explorateurs à ne pas s'aventurer sur les bords du Nil sans de fortes bottes de marais, car le limon fertilisant risque de ne devenir qu'un simple hourbier.

L. LECLAIR.

Que des créanciers soient assez désagréables, assez méchants pour chercher une sorte de vengeance dans l'exercice rigoureux de leur droit, c'est évidemment très fâcheux, et l'on réédite pour la centième fois le vieil adage : *summum jus, summa injuria*. Mais les adages sont comme la sagesse des nations, il y en a pour tous les goûts, et l'avocat du créancier peut répondre : *nul-lam injuriam facit qui suo jure utitur*.

Au total, la décision récente du Tribunal de commerce, qui a fait quelque bruit dans Landernau, peut être très généreuse, très humanitaire, mais elle est absolument anti-juridique, anti-légale, et elle ne saurait manquer d'être réformée. Que l'on reprenne la loi sur les concordats amiables, rien de mieux, mais jusque-là, messieurs les agents de change en suspension de paiement ne sauraient échapper au sort commun.

Il appartient à leurs créanciers de comprendre où sont leurs véritables intérêts et de ne pas s'abandonner à des mouvements de mauvaise humeur stérile.

Nous ajouterons cependant que la loi ne saurait demeurer complètement indifférente à la liquidation de ces officiers ministériels.

Que l'indulgence soit acquise à tous les intermédiaires entraînés dans le courant d'une spéculation vertigineuse, nous y souscrivons volontiers, — mais sous la réserve cependant, que leurs opérations aient été régulières, leurs livres bien tenus et leurs écritures sincères.

S'il en était autrement, il nous semble que dame Justice aurait le droit de s'en assurer et de ne pas jeter un voile trop complaisant sur des... témérités qui méritent un autre nom.

SALON LYONNAIS

PAYSAGES ET MARINES

Il nous faut aller un peu vite, pour ne pas nous heurter à la phrase sacramentelle : Mesdames et Messieurs, l'Exposition va fermer ; aussi prenons le train-poste.

M. Beauverie. — Nous n'avons pu voir le plus grand des deux tableaux de M. Beauverie, qui après quelques jours de pénitence sur la paroi la plus obscure du salon, a été enlevé par son auteur justement mécontent de se voir placé dans une cave. Les *Coteaux de Méry*, qui nous restent, sont conçus dans la note mélancolique et un tantinet monotone du peintre. Mais c'est bien : harmonie de couleur et justesse de ton.

M. Rapp. — Paysage d'hiver, *Les bords de l'Yerre en février*. Un bout de rivière bordée de vieux saules découpant leur silhouette sur un ciel nuageux, où le soleil voilé jette quelques lueurs fugitives. Impression sévère et grandiose. Nous voudrions cependant des plans mieux établis. Le paysage verse à droite et l'intérêt est trop concentré dans un petit coin.

Musin père et fils. — Bons fabricants de marines qui se ressemblent trop. Ne dit-on pas changeant comme la mer ? Pourtant les marines de Musin père et fils ne changent guère. Tout en reconnaissant chez eux ; chez le papa tout au moins, une grande habileté de facture, nous réclamons contre ces vagues uniformes qui viennent claqueter, en bon ordre sur le cadre du tableau, sans qu'un souffle de vent les agite et sans qu'un grain de poésie et d'imprévu les anime. MM. Musin père et fils, habitent Bruxelles, et ils ont le pinceau calme, savez-vous !

M. Karcher. — *Bords du Suran*, avec un amoncellement de roches grises et un horizon bleuâtre qui file bien.

Œuvre étudiée et soignée ; que lui manque-t-il ? Un peu de transparence dans les eaux du premier plan, un peu de vigueur dans les rochers de gauche, mais au total un bon tableau.

M. Stengel. — Toujours la Hollande et les Hollandais. M. Stengel va devenir passé maître dans l'art de rajeunir les vieux tableaux.

Notons cependant des *Bords de rivière* qui semblent avoir été vus par leur auteur, ailleurs que dans un musée flamand. Le paysage n'y perd rien, au contraire, et M. Stengel qui a un véritable talent, ne ferait-il pas mieux de regarder la nature avec ses propres yeux et de la peindre avec son propre pinceau.

M. Ebner. — Un rien, une pochade que cette *Lisière de bois* ; mais c'est enlevé du bout de la brosse, et il y a dans cette minuscule toile une note originale et sincère qui séduit.

M. Defaux. — Maître dans l'art des basses-cour, poules et canards, les canards surtout, quels adorables canards !

Ajoutons que poules et canards grouillent et barbotent dans de petits coins verdoyants et pleins de fraîcheur, à moins qu'ils ne picorent au pied d'énormes murailles dont la masse risque d'écraser ces pauvres volatiles. Ainsi dans la *Vieille Cabrique*,

tableau un peu bien grand, pour le sujet. — Tant de modèles pour quelques canards !

M. Castan. — Belle marine de salon, que les *Falaises du Calvados*. L'effet est-il absolument juste ? En tout cas l'œuvre est séduisante et bien peinte.

M. Lecamus. — Un *Crépuscule Breton* dont l'impression mélancolique porte volontiers à la rêverie ; le ciel demanderait plus de profondeur ; il y a un pan de bleu notamment, qui ne file pas assez derrière les nuages.

M. Valette. — *Descente de brouillard dans des gorges Pyrénéennes*. L'effet nous semble heureusement rendu et habilement peint ; mais pourquoi tous ces tabeaux sont-ils placés si haut ? Ils méritaient, ce nous semble, un étage inférieur.

M. Montenard. — Même réflexion que pour le précédent. Ce *Soir dans les champs*, avec cette lune rouge empourprant l'horizon, est sans contredit une œuvre de valeur, dont on ne peut juger qu'à moitié.

M. Harpignies. — Un tableau, *Allée de Tilleuls*, et une aquarelle, *L'Heure de la Bécasse*. Nous préférons l'aquarelle.

M. Daubigny. — Pourquoi ce parti pris de tons jaunâtres et presque sales ; la nature est-elle vraiment aussi boueuse et aussi morose que cela ? Peinture large et solide, c'est vrai, mais trop poussée au jus de réglisse. M. Daubigny fils, nous le voyons bien, cherche à marcher dans les bottes de papa. Les bottes ne sont-elles pas un peu larges !

M. Smit-Hald. — *Souvenirs de Norvège* d'une saveur originale et charmante. M. Smit-Hald est, si nous ne nous trompons, un nouveau venu à notre Exposition. Il y a tout profit à le retenir et à lui dire au revoir !

M. Roman. — Progrès de plus en plus sensibles dans ses recherches de lumière. Les côtes de Royan, baptisées *Pêche aux Crevettes*, sont largement éclairées par un ciel transparent dont l'horizon s'en va bien, et il nous a paru que les premiers plans étaient traités avec plus de netteté et de vigueur qu'à l'ordinaire.

M. Olié. — Médaille hélas ! qui s'en douterait ? C'est cette malheureuse médaille qui nous a gratifiés, à la cimaise, d'un mauvais tableau qui serait si avantageusement remplacé par vingt autres. Cela s'appelle une *Vente de Poissons sur la grève*. Des bonshommes assez bien groupés, mais tous en bois, et vendant des poissons en carton. — Quant à la mer, une crème pistache. Quelle drôle de médaille a pu mériter M. Olié ? Ce ne peut-être qu'une médaille de chocolat.

PÉTITION N° 100

A Messieurs les Sénateurs.

Le soussigné a l'honneur d'exposer ce qui suit :

Messieurs,

La fréquence des attentats de plus en plus monstrueux, qu'on signale continuellement, est de nature à vous inspirer des réflexions sérieuses. Chaque jour, un nouveau procédé de vengeance privée, procédé souvent inédit sinon inconnu, surprend l'imagination et confond la raison.

Ce sont des peintres qui flagellent, par des aquarelles vengeresses, les exploités coupables de leur avoir arraché leur œuvre pour un morceau de pain de quinze mil francs ; ce sont des gendres cruels qui vengent les injures de leurs beaux-pères sur la face... des dites aquarelles. Ce sont des rosières décapitalisées qui versent, sur leurs séducteurs, des cascades de vitriol. Ce sont des financiers qui répandent sur des journalistes des mixtures moins corrosives peut-être, mais à coup sûr plus étranges...

A ce mal social toujours croissant il y a une cause. Cette cause, c'est l'insuffisance du Code pénal.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué, Messieurs, que la voix publique appelle toujours les réformes longtemps avant que le législateur ne consente à s'en occuper.

Toute la littérature du XVIII^e siècle le prêchait, depuis longtemps, l'égalité sociale quand vos prédécesseurs de 89 l'ont décrétée. Il en est de même du divorce que le livre, le théâtre et M. Naquet promettent dans la conscience provinciale, en attendant que vous l'insérez dans notre code. Il en est ainsi de la réforme du code pénal. Ses châtimens ne suffisent plus. La guillotine, les travaux forcés, la prison et le violon ont fait leur temps. La voix du peuple réclame autre chose, — cette chose, il est temps de la codifier. Rappelez-vous ce mot d'un grand philosophe qui s'y connaissait : Endiguez le flot pour qu'il ne vous submerge pas !

Voici la modification que je propose à vos méditations profondes. M. Margue, d'ailleurs, ainsi que votre illustre collègue Victor Hugo, pourraient là-dessus suppléer par leurs lumières à l'imperfection de mon humble travail.

ARTICLE PREMIER. — Les Français seront

divisés en plusieurs classes, dont chacune sera régie par des pénalités spéciales.

ART. 2. — Les classes seront ainsi établies : 1^o Hommes politiques ; 2^o magistrats ; 3^o militaires ; 4^o hommes de lettres ; 5^o peintres ; 6^o plumitifs de bureau ; 7^o financiers ; 8^o comédiens et chanteurs ; 9^o journalistes ; 10^o commerçants ; 11^o ouvriers ; 12^o cultivateurs.

ART. 3. — Tout Français, compris dans une de ces douze classes, qui causera un préjudice à l'Etat ou à un particulier sera châtié de la façon suivante :

1^o Hommes politiques.

1^{er} DÉLIT. — Séance de trois heures dans une réunion composée des partisans de son concurrent. L'homme politique sera tenu de faire sa profession de foi, pendant deux heures au moins. Le reste du temps, il écoutera les aménités du public.

RÉCIDIVE. — Des pommes cuites, délivrées sur un bordereau de M. le procureur de la République, seront distribuées à tous les assistants et la séance durera une heure de plus.

2^o Magistrats.

1^{er} DÉLIT. — (Magistrats assis.) Ils devront crier trois fois : Vive la République ! (Magistrats du parquet.) Ils auront à expliquer, en un rapport notifié, ce qu'ils pensent de l'affaire Weiss — plusieurs heures de méditation leur seront accordées.

RÉCIDIVE. — (Magistrats assis et magistrats du parquet.) Ils devront s'embrasser tendrement, les uns les autres, en pleine audience, à la défense expresse aux présidents de mordre, sous aucun prétexte, les procureurs de la République.

3^o Militaires.

1^{er} DÉLIT. — Raconter comment est fait un Kroumir.

RÉCIDIVE. — Dire, au bout de deux heures de préparations, à quel corps d'armée ils appartiennent (cette pénalité ne devant être appliquée qu'avec beaucoup de réserve).

4^o Hommes de lettres.

1^{er} DÉLIT. — Ils recevront une bouteille sur la tête (procédé Scholl).

RÉCIDIVE. — Ils seront condamnés à remplacer tous les noms et tous les héros de leurs romans, par des vocables désignés par le tribunal. S'ils sont très coupables, les magistrats auront toute latitude de les frapper de noms très désagréables. M. Zola, par exemple, pourra être condamné à changer Nana en Cunégonde, et M. Alexandre Dumas la princesse Georges en Anastasie Cornu. (Voir, d'ailleurs, la jurisprudence nouvelle du tribunal de Paris).

5^o Peintres.

1^{er} DÉLIT. — Changer la tête d'un ou plusieurs personnages de leurs tableaux destinés à l'exposition, suivant l'indication de M. le président du tribunal. Ainsi, M. Labrely, coupable d'un portrait délictueux, serait condamné à remplacer la tête de son jeune homme par celle d'un jeune infirme de la Charité. Justice ainsi serait faite de cet attentat à l'anatomie.

RÉCIDIVE. — Dire du bien de l'œuvre d'un confrère devant un jury de quatre membres de la Société des Amis des Arts.

6^o Plumitifs de bureau.

1^{er} DÉLIT. — Ils auront à dire à quoi ils s'occupent, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Cette confession sera publique.

RÉCIDIVE. — On les obligera, pendant un jour, à être polis envers les contribuables qui auront le malheur d'avoir affaire à eux. (La peine pourra être réduite à une demi-journée si le magistrat la trouve trop difficile à appliquer complètement.)

7^o Financiers.

1^{er} DÉLIT. — On annulera leur séparation de biens avec leur femme.

RÉCIDIVE. — On les obligera à montrer cent francs en argent, pour chaque million de papier qu'ils mettront en circulation. Si M. Bontoux est dans l'affaire, on pourra réduire la somme à vingt-cinq centimes, attendu que cet ingénieur n'est pas financier.

8^o Acteurs et Chanteurs.

1^{er} DÉLIT. — On leur défendra de dire : « m'as-tu vu ? » pendant une demi-heure.

RÉCIDIVE. — Toute relation même indirecte avec le chef de clique leur sera interdite pendant une semaine. (M. Campo Casso pouvant à la rigueur se rattacher à cette classe, sera privé, pendant un mois, d'organiser aucun concert à la mairie de Lyon, et condamné à afficher le tableau de sa troupe régulière.)

9^o Journalistes.

1^{er} DÉLIT. — Ils seront coiffés selon le système parisien.

RÉCIDIVE. — On ne leur permettra de prendre un bain, qu'après siccité complète...

Je m'arrête ici, Messieurs les sénateurs, laissant à votre initiative la répression nouvelle des classes restantes. Je me suis contenté de vous indiquer le but à poursuivre ; à vous de mettre la main à la pâte et de façonner complètement ce que je n'ai qu'effleuré.

UN CONTRIBUABLE DE VENISSIEUX.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Curieux de juger de visu et de auditu le fameux « essor » la rentrée de M^{lle} Riveri allait faire prendre au répertoire, c'est avec une courageuse assiduité que nous avons assisté aux spectacles de cette semaine, au Grand-Théâtre. Eh bien — fiez-vous aux réclames de la direction, — nous avons eu la douleur de rapporter de nos pérégrinations quotidiennes, la conviction que « l'essor » promis avait des liens étroits de parenté avec le barbillon qui rasera demain gratis.

« L'essor » n'a pas encore paru. Car enfin, il n'est guère possible de considérer comme le sursis « essor » deux soirées consacrées au *Prophète*, où M^{lle} Riveri ne paraît point, et une exécrable représentation de *Faust*, dans laquelle elle était remplacée par M^{lle} Achard, et où malheureusement personne ne remplaçait ni M^{lle} Fincken, plus nulle et plus maussade que jamais, ni M. Augier qui a détonné tout le long, le long des dix tableaux de l'ouvrage.

M^{lle} Riveri a pourtant effectué sa rentrée dans *Mignon*. Cinquante claqueurs, une centaine d'indifférents et quatre abonnés assistaient à cette cérémonie. Hélas ! malgré la bonne volonté d'y renoncer « l'essor » prédit, et le désir d'épargner une artiste qu'une longue maladie a forcément rendue intéressante, comment ne pas constater quel point M^{lle} Riveri s'est montrée chanteuse en usant et actrice gauche et maladroite, dans un rôle qui fut toujours bien tenu sur notre scène ? Outre que, physiquement, notre dugazon réalise aussi mal que possible le personnage, il est difficile d'admettre qu'elle ait jamais joué, ni même vu jouer *Mignon*. Ou bien, il faut se délier singulièrement de son intelligence scénique et dramatique. Par égard, pour une convalescente, ne poussons pas plus loin la critique ; mais que penser d'une direction, confiant un rôle aussi important, aussi connu du public, à l'inexpérience par trop sensible d'une débutante, et cela, à un intervalle aussi rapproché du dernier séjour de M^{lle} Galli-Marié ?

Franchement, si M. Campocasso avait la ferme intention de laisser douter de son savoir-faire, de sa proverbiale habileté, agirait-il autrement ?

Supposons maintenant que, non lié avec la ville, pour un certain nombre d'années, le directeur actuel cessât son exploitation à la fin de la saison présente, et demandez-vous quels souvenirs les lyonnais conserveraient d'une administration qui promettait des merveilles, soit aux Célestins, soit au Grand-Théâtre ?

Aux Célestins, dès l'apparition de la troupe, le public a été fixé. Au Grand-Théâtre, quatre grands opéras joués en cinq mois et demi, — quatre succès, soit, dus à la présence de M. Salomon — et puis une série non interrompue de foudres lamentables, malgré les consciencieux efforts de M. Engel.

Tel est le bilan de la campagne au 10 mars. Pour finir l'année, le *Tribut de Zamora*, qui va enfin passer, sur le compte duquel nous nous garderons bien d'exprimer une opinion préconçue, et les *Contes d'Hoffmann*, qu'on jouera ou qu'on ne jouera pas, suivant qu'on trouvera ou qu'on ne trouvera pas une chanteuse capable de les interpréter.

Un instant nous avons eu l'espoir d'ajouter la *Favorite* à « l'essor du répertoire ». La *Favorite* donnée, de temps en temps autrefois, pour varier les spectacles, la *Favorite* devenait un événement, une attraction cette année, grâce à l'absolu besoin du public de tâter un mets moins substantiel que les *Huguenots*, la *Juive*, *Robert-le-Diable* ou vingt représentations consécutives du *Prophète*.

Mais voyez la déveine : M. Lestellier, qui revenait courbe sous les lauriers conquis à Madrid et probablement encore sous le coup d'une émotion causée par d'incroyables succès, s'avise tout d'un coup d'être malade, des qu'il est affiché. Il y avait bien M. Engel tout prêt à le suppléer, l'isque, patras, en bonne camarade, M^{lle} Appia (Leonore) se sent indisposée en même temps que Fernand.

Décidément le climat de sa ville natale ne vaut rien à ce ténor. Avant son départ pour la capitale des stagnettes, il suffisait d'afficher son nom pour occasionner un changement de spectacle. Aujourd'hui, à son retour, le même phénomène se reproduit. Et nous n'avons plus de brouillards...

Lon de nous la pensée que le malaise de M. Lestellier ne soit pas réel ; mais il faut avouer que le public, — qui le réclame avec tant d'instances à M. Morier à tout propos — est vraiment peu changeant à son endroit. Espérons que la *Favorite* est remise à peu de jours seulement, et que les sants de M. Lestellier et de M^{lle} Appia se rétabliront aussi promptement qu'elles ont été ébranlées.

Une observation en terminant — observation à laquelle « l'essor » et les ténors sont étrangers. Le public et les habitués du Grand-Théâtre se plaignent vivement de l'indiscipline et de la mauvaise tenue des chœurs et de la figuration depuis quelquel temps.

MM. et M^{mes} les choristes et les figurants et figurantes sont loin de garder en scène, le silence prudent du nomme Contrat. Ce sont constamment des conversations et des rires du plus mauvais goût, produisant le plus fâcheux effet.

A quoi servent donc les régisseurs, et comment M. Campocasso, un directeur à poigne, tolère-t-il de semblables écarts nuisibles au bon ordre et à la bonne exécution d'un ouvrage.

Il suffira, pensons-nous, de signaler cet abus pour le faire cesser aussitôt.

G. LAURENT.

Lyon, Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALRICY, impr.

Sur tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 8 mars 1882.

Les dispositions de notre place sont toujours aussi bonnes, mais il est évident que la hausse est trop vive encore, un peu de modération ne nuirait nullement et ferait bien mieux l'affaire de l'épargne que cette reprise si brusque et rend même un peu timide et hésitante.

Quoiqu'il en soit, rentes et valeurs se maintiennent aux environs des cours de la veille.

Le 3 p. cent ouvre à 84.15 et reste à 84.25.

On est à 84.50 sur l'Amortissable. Quand au 5 p. le début se fait à 116.80 et la clôture à 117.

Sur les fonds étrangers la hausse qui était déjà très importante ces derniers jours s'affirme encore.

L'Italien s'inscrit à 87.75.

Le Turc aux environs de 41.80.

La Rente extérieure d'Espagne à 25 5/8.

Au comptant nous constatons le cours de 5300 sur la Banque de France.

Le Crédit Foncier a été particulièrement ferme, les achats ont fait coter au comptant.

La Foncière de France et d'Algérie reste à 520, la hausse va devenir importante.

On demande les Communales pour le compte de l'épargne.

La Banque de Paris est ferme à 1175.

Le Crédit Lyonnais est coté à 840 dès le début de la séance, mais on peut prévoir que ce n'est qu'un cours d'attente, que les demandes suivies du comptant feront abandonner pour tendre vers 900.

Pour les capitaux de placement il n'en est pas de meilleur que celui en bons de l'Assurances Financières, pour 300 francs de déboursé, on sera remboursé à 2,500 fr. — Les polices de capitalisation payables 1 fr. par mois, remboursables à 500 fr., sont très demandées au siège social.

Le comptant sur l'action de la société Française financière est très ferme à 1020.

La Banque des Prêts a de nombreuses demandes à 350. — Le Mobilier français s'avance à 640. — Les ordres d'achats sont très suivis à 745 sur la Société générale. — Le Mobilier Espagnol s'inscrit à 645. — La Banque Ottomane oscille de 742.50 à 745. — Les valeurs Industrielles sont assez actives. — Le Suez fait 2560. — Le Tio-Tinto conserve un courant de demande, qui fait prévoir que les prix actuels 670 ne sont pas encore à leur véritable niveau. Hausse sur les chemins. — Alais au Rhône 500. — Lyon 1730. — Nord 2235. — Orléans 1545.

Nous sommes à l'époque de l'année la plus pernicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne saurait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du Commerce des vins.

Paraissant à Lyon, le Dimanche.

Ce journal se recommande au commerce des Vins et Spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les vignobles centres vinicoles.

Prix de l'abonnement, 10 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6 et rue de Bonnel, 2 à Lyon.

GUÉRISON prompt, sans mercure, des **secrets** et des affections de la peau par le **ROB SAVARESI**. S'adresser à la PHARMACIE RUE VIEILLE-MONNAIE, 19, à Lyon.

UN JOURNALISTE, rédacteur en plusieurs années, d'un grand journal quotidien de province, désire trouver un emploi analogue dans une autre région. S'adresser à l'AGENCE HAVAS, 8, Place de la Bourse, Paris.

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5

Produits au gluten pour les diabétiques

DEMANDEZ

dans les dépôts de la Société des **LAITIERS** du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERS DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme. . . . 5 fr. »

Beurre fin de table, le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 12,500,000 francs
SIÈGE SOCIAL, 7, RUE DROUOT, PARIS

AGENCE DE LYON

35, rue de la Bourse, 35

BUREAU ANNEXE

3, rue Raymond, Croix-Rousse

Exécution de tous ordres de Bourses.

MALADIES DES FEMMES

M^{ME} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affections. M^{ME} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS

DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

HERNIES

sans opération, guérison prompte, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.

D. GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures
Bureaux et Échoppes de la CompagnieS'ADRESSER, POUR TRAITER
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
LYON — rue Confort, 14

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE

FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

VIENT dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Contellier, Paër & C^{ie}

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Seule en gros : G. blanc, Extra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade e Daloz, Mouvenoux, Loréas.

L'ÉTERNELLE

Compagnie d'Assurances

CONTRE L'INCENDIE, LA GRÈLE

LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Demande des Directeurs particuliers dans chaque département.

POSITION FIXE ET LUCRATIVE

Adresser les demandes au

siège social :

Rue des Noyers, 37

PARIS

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS

A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS

sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

AGECNE. Lucratives toutes les Communes par le **Comptoir commercial à Saumur.**

Vente de Cafés, Savons, Vins, Huiles, etc.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres

Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2 ; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15.

Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie — Tabletterie

Sacs gilets, etc. Accessoires garnis

Ébénisterie artistique

Porte-Bonnet — Pense-Pantalon

Chapeaux — Peils — Parapluies

Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie

Caves à liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chlorure ou autres substances étrangères.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom **TREMUSSEN**

ÉVITER LES IMITATIONS OU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infatigable pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ



Hommes



Femmes

Maison CASSET, rue de la République, 32. LYON

Agence générale d'Affichage et de Publicité, V. FOURNIER, rue Confort, 14